Gant de protection hydrophobe

Contre les risques mécaniques

Utilisation : alimentaire

EN 388-2016-ISO 13997

62.80 Newton

REVILLET s.a.s. – 87 avenue de la poterie – 69890 la tour de Salvagny – France

SAS au capital de 125 000 € - SIREN 958 511 321 RCS lyon – Code APE 177A – TVA FR 15 958 511 321

REVILLET
depuis 1948

Fiche technique gant "le maneg"

gant de protection hydrophobe
contre les risques mécaniques en milieu alimentaire

-coloris bleu
-composition : polyéthylène haute ténacité, polyamide haute ténacité et inox (pas de verre)
-tricotage : jauge 10
-gants prélavés industriellement afin de garantir une bonne stabilité dimensionnelle lors des prochains lavages
-les performances mécaniques sont toutes cotées au niveau maximum (voir ci-dessous)

-gants certifiés apte au contact alimentaire

rapport d'étude migration globale n° R / 17-12729-2 - voir rapport de 3Sin PACK en annexe

-la résistance au tranchage pour EN 388 - version 2016 est de 62,80 Newton

rapport d'essai n° 17-02959-3 - EN 388 - version 2016 -voir rapport de l'IFTH en annexe

-nos gants sont habilités par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé

en cours de rédaction

-nos gants sonts ambidextre (dextérité maximum)
-large gamme de tailles : 6/7/8/9/10/11 sont livrable sous une à deux semaines.
-les tailles : 12/13 sont réalisable en commande spéciale (possibilité de réaliser des gants sur mesure)
-les tailles sont facilement identifiable par un liseré de couleur en bas du bord cote
-le bord côte est lui aussi est anti-coupure, le poignet est donc protégé.

EN 388 EN 420

4	4 sur 4 - résistance à l'abrasion
X	non revendiqué - résistance à la coupure couptest
4	4 sur 4 - résistance à la déchirure
X	non revendiqué - résistance à la perforation
F	62,80 Newton - résistance au tranchage ISO 13997 TDM

" le maneg "

coloris des liserets de taille de 6 à 13

taille 6 : liseré noir	taille 10 : liseré vert
taille 7 : liseré rouge	taille 11 : liseré blanc
taille 8 : liseré bleu	taille 12 : liseré bleu
taille 9 : liseré jaune	taille 13 : liseré bleu

conditionné par sachet de 5 gants

Par Christophe BRUYERE.

REVILLET s.a.s. – 87 avenue de la poterie – 69890 la tour de Salvagny – France

SAS au capital de 125 000 € - SIREN 958 511 321 RCS Lyon – Code APE 177A – TVA FR 15 958 511 321

Ecully, le 09/01/2018

REVILLET
Mr BRUYERE Christophe
87 Avenue de la Poterie
69890 LA TOUR DE SALVAGNY
FRANCE

Nos références : DL171024-007

RAPPORT D'ESSAI N° 17-02959-3 E2 - V4

Ce rapport annule et remplace le précédent édité le 28/11/2017

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale

OBJET DE LA DEMANDE

Réf. Client :

Commande client : Commande N° 8733 R&D

Objet : Tests

Date de demande : 24/10/2017

Echantillons reçus le : 25/10/2017

N° CE/CL :

N° CQ :

REFERENCE(S) ECHANTILLON(S)

17-02959-003 : LE MANEG+

DETAILS DES RESULTATS

17-02959-003	LE MANEG+

Vêtements de protection - Résistance à la coupure par des objets tranchants
ISO 13997 (1999)

Essai effectué sous couvert de l'accréditation COFRAC

CONDITIONS OPERATOIRES

Niveau de performance exigé : En fonction du produit et de son usage
Atmosphère de conditionnement de d'essai : 20°C ± 2°C ; 65 % ± 4 % HR
Appareil : TDM 100
Dimensions des éprouvettes : 100 mm x 25 mm prélevée à 45°
Avenant opératoire : AO_023
Site de réalisation de l'essai : Ecully
Date de l'essai : 20/11/2017

RESULTATS

Eprouvette 1

Force de coupure (coupure entre 5 et 15 mm)	39,2 N
Longueur de la coupure (coupure entre 5 et 15 mm)	13,3 mm
Longueur de la coupure corrigée (coupure entre 5 et 15 mm)	10,9 mm
Force de coupure (coupure entre 15 et 30 mm)	34,3 N
Longueur de la coupure (coupure entre 15 et 30 mm)	20,4 mm
Longueur de la coupure corrigée (coupure entre 15 et 30 mm)	16,8 mm
Force de coupure (coupure entre 30 et 50 mm)	26,5 N
Longueur de la coupure (coupure entre 30 et 50 mm)	36,8 mm
Longueur de la coupure corrigée (coupure entre 30 et 50 mm)	30,1 mm
Longueur de coupure	26,92 mm
Longueur de coupure corrigée	22,07 mm

Eprouvette 2

Force de coupure (coupure entre 5 et 15 mm)	39,2 N
Longueur de la coupure (coupure entre 5 et 15 mm)	8,9 mm
Longueur de la coupure corrigée (coupure entre 5 et 15 mm)	7,3 mm
Force de coupure (coupure entre 15 et 30 mm)	34,3 N
Longueur de la coupure (coupure entre 15 et 30 mm)	19,1 mm
Longueur de la coupure corrigée (coupure entre 15 et 30 mm)	15,6 mm
Force de coupure (coupure entre 30 et 50 mm)	26,5 N
Longueur de la coupure (coupure entre 30 et 50 mm)	30,4 mm
Longueur de la coupure corrigée (coupure entre 30 et 50 mm)	24,9 mm
Longueur de coupure	26,28 mm
Longueur de coupure corrigée	21,55 mm

Eprouvette 3

Force de coupure (coupure entre 5 et 15 mm)	39,2 N
Longueur de la coupure (coupure entre 5 et 15 mm)	8,5 mm
Longueur de la coupure corrigée (coupure entre 5 et 15 mm)	7,0 mm
Force de coupure (coupure entre 15 et 30 mm)	34,3 N
Longueur de la coupure (coupure entre 15 et 30 mm)	28,6 mm
Longueur de la coupure corrigée (coupure entre 15 et 30 mm)	23,5 mm
Force de coupure (coupure entre 30 et 50 mm)	26,5 N
Longueur de la coupure (coupure entre 30 et 50 mm)	38,0 mm
Longueur de la coupure corrigée (coupure entre 30 et 50 mm)	31,1 mm
Longueur de coupure	17,43 mm
Longueur de coupure corrigée	14,29 mm

Eprouvette 4

Force de coupure (coupure entre 5 et 15 mm)	39,2 N

	Longueur de la coupure (coupure entre 5 et 15 mm)	12,7 mm
	Longueur de la coupure corrigée (coupure entre 5 et 15 mm)	10,4 mm
	Force de coupure (coupure entre 15 et 30 mm)	34,3 N
	Longueur de la coupure (coupure entre 15 et 30 mm)	20,5 mm
	Longueur de la coupure corrigée (coupure entre 15 et 30 mm)	16,8 mm
	Force de coupure (coupure entre 30 et 50 mm)	26,5 N
	Longueur de la coupure (coupure entre 30 et 50 mm)	45,9 mm
	Longueur de la coupure corrigée (coupure entre 30 et 50 mm)	37,6 mm
	Longueur de coupure	16,88 mm
	Longueur de coupure corrigée	13,84 mm
Eprouvette 5		
	Force de coupure (coupure entre 5 et 15 mm)	39,2 N
	Longueur de la coupure (coupure entre 5 et 15 mm)	12,8 mm
	Longueur de la coupure corrigée (coupure entre 5 et 15 mm)	10,5 mm
	Force de coupure (coupure entre 15 et 30 mm)	34,3 N
	Longueur de la coupure (coupure entre 15 et 30 mm)	26,4 mm
	Longueur de la coupure corrigée (coupure entre 15 et 30 mm)	21,7 mm
	Force de coupure (coupure entre 30 et 50 mm)	26,5 N
	Longueur de la coupure (coupure entre 30 et 50 mm)	35,0 mm
	Longueur de la coupure corrigée (coupure entre 30 et 50 mm)	28,7 mm
	Longueur de coupure	22,93 mm
	Longueur de coupure corrigée	18,80 mm
	Force de coupure calculée	61 N
	Facteur de correction	0,82
	Force de coupure	**62,8 N**
	Courbe en Annexe	Oui

DETAILS DES RESULTATS

17-02959-003	LE MANEG+

Gants de protection mécaniques. - Résistance à l'abrasion
NF EN 388 - §6.1 (2017)

Essai effectué sous couvert de l'accréditation COFRAC

CONDITIONS OPERATOIRES

Atmosphère de conditionnement : 23°C ± 2°C ; 50 % ± 5 % HR
Atmosphère d'essai : 20°C ± 2°C ; 65 % ± 4 % HR
Charge appliquée : 9 ± 0,2 kPa
Abrasif utilisé : Papier abrasif Klingspor PL31B Gritt 180
Ruban adhésif : Ruban adhésif double face TESA®
Critère d'arrêt de l'essai : Le trou
Site de réalisation de l'essai : Ecully
Date de l'essai : 20/11/2017

RESULTATS

Eprouvette 1		
	Nombre de cycles couche extérieure	>8000
	Valeurs cumulées	**>8000 cycles**
Eprouvette 2		
	Nombre de cycles couche extérieure	>8000
	Valeurs cumulées	**>8000 cycles**
Eprouvette 3		
	Nombre de cycles couche extérieure	>8000
	Valeurs cumulées	**>8000 cycles**
Eprouvette 4		
	Nombre de cycles couche extérieure	>8000
	Valeurs cumulées	**>8000 cycles**
	Niveau	**4**

DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON ANNONCEE PAR LE CLIENT

17-02959-003	LE MANEG+
Composition	Gant tricoté avec 2 fils de PA coloris bleu traité déperlant et 1 fil composé d'inox / HPPE / PA coloris bleu traité déperlant. Insertion D'un fil élasthanne au niveau du poignet

Christophe DOURY
Service Qualité Tests et Essais

I.F.T.H. service clientèle
Avenue Guy de Collongue - 69134 ECULLY CEDEX
FRANCE
SIRET 433 430 832 00017

Portée disponible sur : www.cofrac.fr
cofrac ESSAIS
Accréditations N°: Ecully 1-0101 Saint-Priest-en-Jarez 1-5688

Nombre de pages : 5 Annexes : 1

Lors de la traduction en langue étrangère des rapports d'essais, rapports d'interprétations, commentaires, avis ou observations, seule la version en langue française fait foi.
« Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Les conformités ne sont données que pour les résultats associés à une spécification. Les résultats de ce rapport ne sont valables que pour les échantillons soumis à essai à l'IFTH.»

* Fin du rapport *

Rapport d'étude

REVILLET
A l'attention de Monsieur C.BRUYERE
87, avenue de la Poterie
69890 LA TOUR SALVIGNY

Date :	23/05/2017
N° Chrono :	17-17529
Référence Devis :	T-D/17-12729
Référence Affaire :	T-R/17-12729-2
Accord commande reçu le :	23/05/2017
N° Commande :	Retour devis signé

Objet : MIGRATIONS GLOBALES

Ce rapport comporte : 04 pages

Validé par : Colette BREYSSE
Visa :

Le rapport d'essai ne doit pas être reproduit, sinon entier, sans l'autorisation écrite de 3S'INPACK.

3S'inPACK
Société coopérative d'intérêt collectif à responsabilité limitée et capital variable
19 avenue Blaise Pascal, Campus des Cezeaux, CS80154 - 63178 Aubière CEDEX
TÉL. 04 73 28 85 28 - FAX. 04 73 28 64 14 - E-mail : 3sinpack@3sinpack.fr - Site Internet : www.3sinpack.fr
SIRET 808 011 837 00016 - NAF 8299Z - TVA Intracommunautaire FR 91 808 011 837

I IDENTIFICATION DES ECHANTILLONS

1 lot de gants référencé au tableau suivant :

REFERENCE INTERNE	REFERENCE CLIENT	DATE DE RECEPTION
12729-2	Gants anti-coupure « le maneg»	23/05/2017

II NATURE DES TRAVAUX

Détermination de la migration globale d'un matériau utilisé pour la confection de gants destinés à entrer au contact de denrées alimentaires en situations répétées.

III MOYENS MIS EN ŒUVRE

Les documents de référence sont les suivants :

- Règlement 1935/2004/CE
- Règlement 10/2011/CE et amendements.

Pour démontrer le respect de la limite de migration globale avec les denrées alimentaires ciblées, les simulants suivants ont été choisis :

- Le simulant B / eau - acide acétique 3%
- Le simulant D1 / eau - éthanol 50%
- Le simulant de substitution isooctane
- Le simulant de substitution éthanol 95%

Les modalités de contacts sont :

- Mise en contact par immersion – une surface de ~1 dm² (textile non tendu) est prélevée sur la face interne des gants et est immergé dans 200 ml de liquide simulant. A préciser que les gants sont constitués d'une face interne en textile tissé recouverte d'un enduit. Le multi-matériau a été testé dans sa globalité.
- Pour les simulants B, D1 et éthanol 95% : 2 heures à 40°C répétées 3 fois.
- Pour le simulant isooctane : 30 minutes 20°C répétées 3 fois.

La détermination de la migration globale est effectuée selon les normes NF EN 1186-1 et NF EN 1186-3 et NF EN 1186-14.

IV RÉSULTATS

Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai.

➢ **Migration globale dans le simulant B / eau - acide acétique 3%**

Echantillon	Observations des échantillons	Observations du résidu d'évaporation	Observations du liquide simulateur	Valeurs individuelles de migration globale (mg/dm²)	Valeur moyenne (mg/dm²)
Gants anti-coupure « le maneg»	Aucune modification apparente	RAS	Limpide	Ech. 1 : 1.0 Ech. 2 : 2.1 Ech. 3 : 1.0	1.4 +/- 0.6

CONCLUSION : Dans les conditions d'essais retenues, la migration globale du matériau étudié est inférieure aux limites fixées par la réglementation dans le liquide simulateur désigné, à savoir 10 mg/dm².

➢ **Migration globale dans le simulant D1 / eau - éthanol 50%**

Echantillon	Observations des échantillons	Observations du résidu d'évaporation	Observations du liquide simulateur	Valeurs individuelles de migration globale (mg/dm²)	Valeur moyenne (mg/dm²)
Gants anti-coupure « le maneg»	Aucune modification apparente	RAS	Limpide	Ech. 1 : 1.0 Ech. 2 : 1.8 Ech. 3 : 1.8	1.5 +/- 0.5

CONCLUSION : Dans les conditions d'essais retenues, la migration globale du matériau étudié est inférieure aux limites fixées par la réglementation dans le liquide simulateur désigné, à savoir 10 mg/dm².

➢ **Migration globale dans le simulant éthanol 95%**

Echantillon	Observations des échantillons	Observations du résidu d'évaporation	Observations du liquide simulateur	Valeurs individuelles de migration globale (mg/dm²)	Valeur moyenne (mg/dm²)
Gants anti-coupure « le maneg»	Aucune modification apparente	RAS	Limpide	Ech. 1 : 2.7 Ech. 2 : 1.1 Ech. 3 : 2.4	2.1 +/-0.9

CONCLUSION : Dans les conditions d'essais retenues, la migration globale du matériau étudié est inférieure aux limites fixées par la réglementation dans le liquide simulateur désigné, à savoir 10 mg/dm².

➢ **Migration globale dans le simulant de substitution isooctane**

Echantillon	Observations des échantillons	Observations du résidu d'évaporation	Observations du liquide simulateur	Valeurs individuelles de migration globale (mg/dm²)	Valeur moyenne (mg/dm²)
Gants anti-coupure « le maneg»	Aucune modification apparente	RAS	Limpide	Ech. 1 : 1.3 Ech. 2 : 1.1 Ech. 3 : 1.1	1.2 +/- 0.1

CONCLUSION : Dans les conditions d'essais retenues, la migration globale du matériau étudié est inférieure aux limites fixées par la réglementation dans le liquide simulateur désigné, à savoir 10 mg/dm².

V CONCLUSION

Dans les conditions d'essai retenues, on peut conclure que les niveaux de migrations globales du matériau entrant dans la composition des gants « le maneg » sont inférieurs aux limites fixées par la réglementation.

Nota bene : Les constituants du matériau doivent être autorisés par la réglementation (liste positive / molécules soumises à restriction).

Process de lavage - séchage pour tous nos gants anti-coupure

1-Mettre les gants à l'endroit (ne pas les laisser en boule).
2-Rincer les gants sous l'eau.
3-Si possible prévoir un trempage de quelques heures (8h dans l'idéal) avec des agents pré-détachant avant lavage (pour taches protéiniques).
4-Mettre 40 gants environ dans un filet de lavage avant de les introduire en machine.
5-**Laver les gants à 70°C maximum** (voir cycle détaillé ci-dessous).
6-**Séchage des gants à 70°C** - Le sechoir ne doit pas être trop chaud lorsque les gants sont chargés sans quoi, ils seront déteriorés.
Attention, à la température de séchage du cycle précédedent.
Le tambour du séchoir doit toujours tourner dans le même sens et en continu. Il ne faut pas de rotation alternée car en cas d'arrêts momentanés de la rotation, il y a un risque de temps de contact élevé avec un tambour très chaud et donc de rétrécissement ou de durcissement de ceux-ci.
Décharger le sèche linge immédiatement à la fin du cycle, afin d'éviter un temps de contact prolongé avec un tambour très chaud.

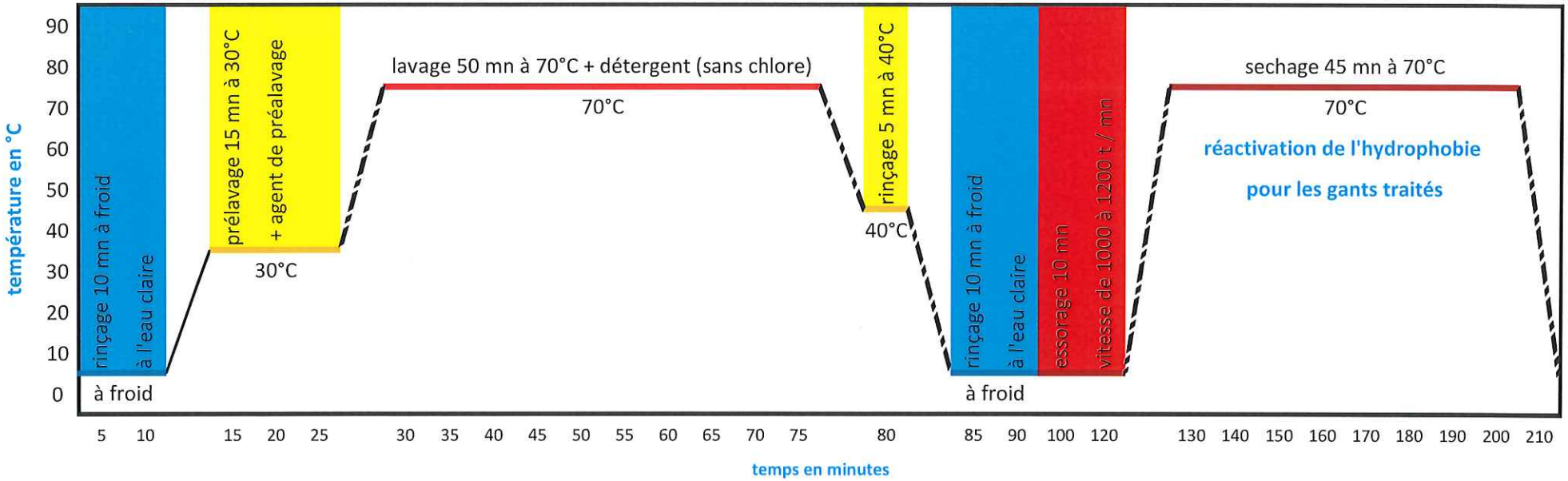

Conseils d'optimisation

Le PH de l'eau doit être maitrisé et en adéquation avec les préconisations transmises par le lessivier (entre 7 et 11 suivant les produits de lavage).

Le dosage des produits de lavage donc la concentration doivent-être maitrisée en fonction de la charge machine, du degré de salissure et de la dureté de l'eau.

La plupart de nos clients travaillent avec Christeyns.
Ces spécialistes mettent en place des procédures de lavage efficaces avec des détergents haute performance à des coûts abordables.
Nous travaillons en tri-partite sur certain dossier.

REVILLET s.a.s. – 87 avenue de la poterie – 69890 la tour de Salvagny – France - Téléphone : 04.78.19.45.20

REVILLET
depuis 1948

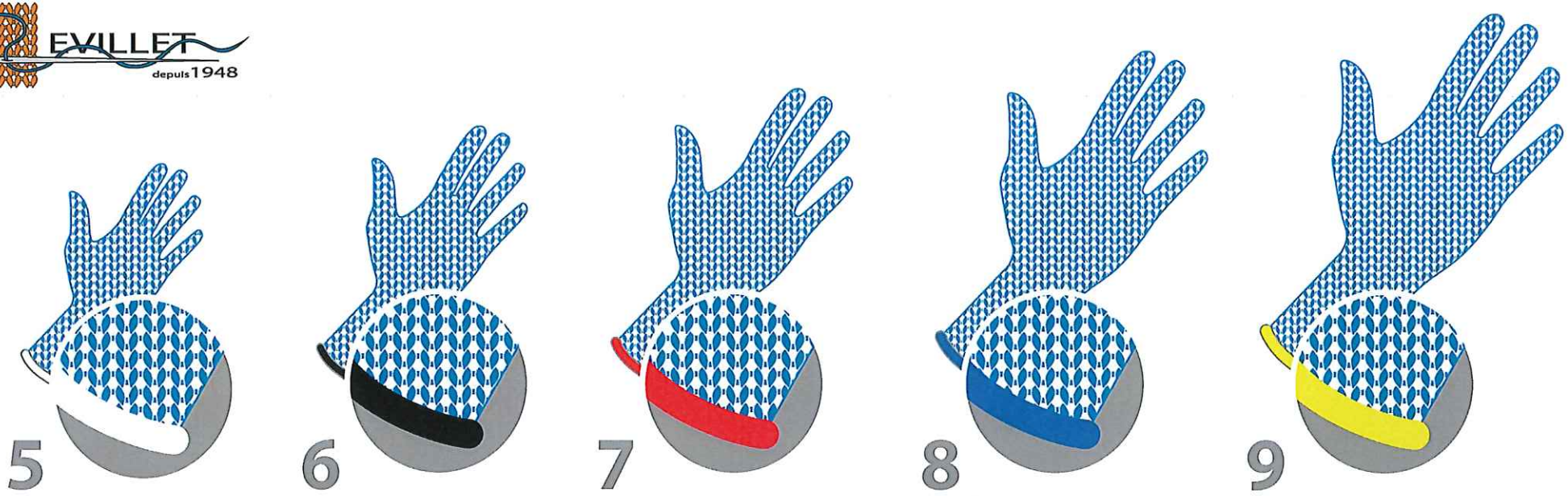
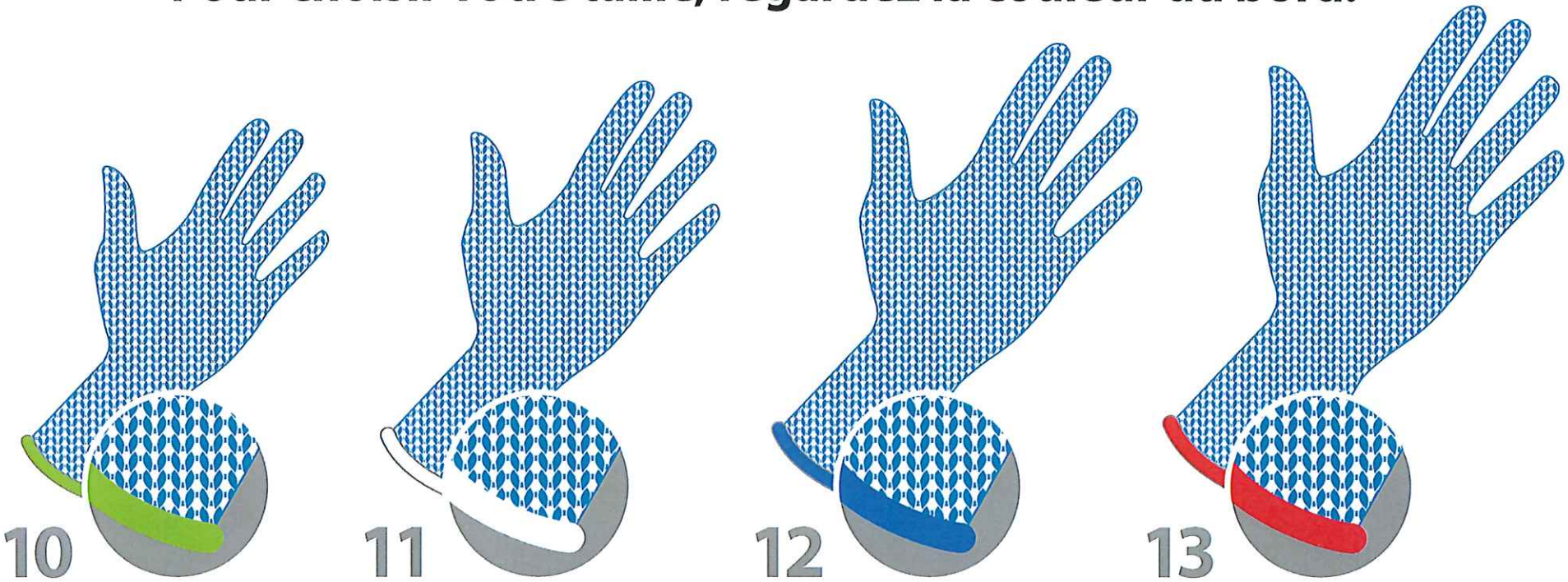
Pour choisir votre taille, regardez la couleur du bord.